



Montreuil, le 19 janvier 2021

Madame Amélie DE MONTCHALIN  
Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques  
Courriel : [sp.mtftp@transformation.gouv.fr](mailto:sp.mtftp@transformation.gouv.fr)

Mme Élisabeth BORNE  
Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion  
Courriel : [sec.ministre.travail@cab.travail.gouv.fr](mailto:sec.ministre.travail@cab.travail.gouv.fr)

M. Olivier VERAN  
Ministre des Solidarités et de la Santé  
Courriel : [sec.ministre.solidarites-sante@sante.gouv.fr](mailto:sec.ministre.solidarites-sante@sante.gouv.fr)

M. Adrien TAQUET  
Secrétaire d'Etat chargé de l'Enfance et des Familles  
Courriel : [sec.se.enfance@sante.gouv.fr](mailto:sec.se.enfance@sante.gouv.fr)

N/réf : NP/CLN  
07\_20210119

**Objet : Préavis de grève de 0h à 24h pour la journée du 4 février 2021 pour l'ensemble des personnels des établissements et service d'accueil collectifs et individuels de la Petite Enfance et demande d'audience avec le Secrétaire d'État à l'Enfance et à la Famille.**

Mesdames, Messieurs les ministres, Monsieur le Secrétaire d'État,

Les professionnels de la Petite Enfance se sont déjà mobilisés à plusieurs reprises pour exprimer leur colère quant aux projets gouvernementaux, aux lois E.S.S.O.C (Etat au Service d'une Société de Confiance) et A.S.A.P (Accélération et Simplification de l'Action Publique) impactant directement le secteur de la petite enfance et son fonctionnement.

Les revendications des agents et salariés des établissements d'accueil du jeune enfant n'ont pas été entendues. A la lecture du dernier document de travail transmis par le ministère, nos inquiétudes restent entières quant à / au :

- La possibilité d'accueillir plus de bébés par professionnel.le.s;
- L'accueil en surnombre possible tous les jours ;
- L'absence d'expérience professionnelle pour les personnels encadrants ;
- Calcul de l'effectif moyen annuel du personnel pour le ratio des 40% de diplômés et 60% de qualifiés ;
- L'inclusion des apprentis dans le calcul du taux d'encadrement ;
- L'administration de médicaments par des professionnel.le.s non qualifié.e.s ;
- La réduction de la surface d'accueil par enfant de 7m<sup>2</sup> à 5,5m<sup>2</sup>.

Nous ne comprenons pas votre entêtement à maintenir cette réforme en l'état.

Cette dernière conduira inévitablement à une dégradation de la qualité d'accueil des enfants et des conditions de travail des personnels, alors même que ces derniers ont démontré leur professionnalisme depuis le début de la pandémie.

... / ...

Afin de permettre aux personnels d'exprimer leurs revendications et de prendre des décisions d'action, la fédération des Services publics et la Fédération CGT Santé-action sociale **déposent un préavis de grève de 0 h à 24 h (incluant les nuits en amont et en aval) pour la journée du 4 février 2021**, pour l'ensemble des agents de la Fonction Publique Territoriale.

La CGT soutient les professionnel.le.s de la Petite Enfance et exige qu'elles/ils ne soient plus les oubliés de votre gouvernement.

Aussi, jeudi 4 février 2021, la Fédération CGT des services publics et la Fédération CGT Santé-action sociale appellent, l'ensemble des professionnel.le.s de la Petite Enfance à être en grève et à se mobiliser pour :

- Le bien-être et la sécurité des enfants ;
- Des établissements d'accueil et un Service Public de la Petite Enfance de qualité ;
- Des conditions de travail décentes ;
- Une véritable reconnaissance professionnelle des professionnel.le.s ;
- Une revalorisation des rémunérations et des carrières;
- L'abandon de la loi A.S.A.P (Accélération et Simplification de l'Action Publique) pour tous les articles qui relèvent du secteur de la petite enfance ;
- Une politique ambitieuse pour le secteur de la Petite Enfance, véritable investissement pour l'avenir des enfants et de notre société.

Ainsi, nous sollicitons, rapidement, une audience, auprès de Monsieur le Secrétaire d'État à l'Enfance et à la Famille, puisque nous le savons attaché à un dialogue social essentiel et respectueux, avec toutes les organisations syndicales.

Nous vous adressons Mesdames et Messieurs les Ministres, Monsieur le Secrétaire d'État, nos plus sincères salutations.

Pour la fédération CGT des Services publics  
Natacha POMMET,



Secrétaire générale